

Se doter de repères actualisés en protection de l'enfance

Le dispositif français de la protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant et à préserver sa sécurité, sa moralité et son éducation.

**Il comprend à la fois :
des mesures de prévention,
une organisation du repérage et du
traitement des situations de danger,
et des mesures d'intervention auprès
de l'enfant et de sa famille.**

**L'articulation des acteurs est
complexe et les enjeux autour de
l'intérêt de l'enfant sont multiples et
en constante évolution.**

**Cette formation vise à fournir aux
professionnels un cadre de références
législatives et théoriques dans le
domaine de la protection de
l'enfance.**



Public

Tous professionnels

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Définir le contexte légal de la protection de l'enfance
- Identifier les différents acteurs de la protection de l'enfance
- Savoir définir et identifier les signes de souffrance de l'enfant en se référant à un socle théorique
- Formaliser le rendu-compte des observations

Contenus de la formation

- L'évolution du contexte législatif de 2007 à 2022
- La définition et le traitement de l'information préoccupante
- Les mesures de prévention, d'investigation et de protection
- La définition d'un enfant en danger, risque de danger ou danger grave et immédiat
- Les bases de la théorie de l'attachement
- La démarche de consensus des besoins fondamentaux en protection de l'enfance
- Le psycho-trauma et ses conséquences
- La situation de l'enfant et de sa famille dans une approche écosystémique
- La rédaction des éléments observés

Méthodologie

- Apports conceptuels
- Vidéos
- Analyses partagées de situations
- Travail en sous-groupe
- Co-construction des repères
- Appui sur les recommandations de l'ANESM et de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Intervenante

- Anne-Laure OVIÉ, conseillère technique au CREAI Auvergne-Rhône-Alpes.



CREAI-ARA Formation INTER – Modalités pratiques

Renseignements auprès de :

Caroline JABER c.jaber@creai-ara.org
06 38 25 31 47

Christelle LEBON c.lebon@creai-ara.org
06 43 55 64 30

Modalités d'accès

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout aménagement nécessaire durant la formation, contactez-nous.

Modalités d'inscription

Nous vous invitons à cliquer [ICI](#) pour accéder au bulletin d'inscription.

Numéro d'activité du CREA ARA :
82 69 03 44 069

Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, recueil des besoins avant le démarrage de l'action, grille individuelle d'autoévaluation, évaluation « à chaud » et à distance des acquis, questionnaire de satisfaction et évaluations pédagogiques, attestation des acquis délivrée en fin de formation à chaque stagiaire.

Dates et lieu

Session 1 : Jeudi 08 et Vendredi 09 Février 2024
Session 2 : Jeudi 03 et Vendredi 04 Octobre 2024

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
33 Cours Albert Thomas - 69003 LYON
3ème étage

Horaires

De 9h à 17h.

Pause déjeuner libre. Possibilité de réservation d'un restaurant pour déjeuner en groupe.

Avance de frais par chaque stagiaire (remboursements soumis à l'employeur).

Tarifs

Pour les établissements contributeurs :

360 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)

Pour les établissements non contributeurs :

400 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)



Date limite d'inscription :

Session 1 : Jeudi 18 Janvier 2024

Session 2 : Jeudi 12 Septembre 2024